

Le syndicaliste

FO 91

la force syndicale

N° 148 – Mars 2014

SERVICE PUBLIC
JE-NOUS-TOUS AVEC **FO!**



Dernière minute : Toutes les fédérations syndicales de fonctionnaires appellent à la grève le 15 mai.

Edito p.1

Salut Marc ! p.2-3

Communiqué de l'URIF – grève du 18 mars..... p.4

Appel aux retraités! p.5

Comité Départemental..... p.6-8

Hôpital Sud Francilien – fin du partenariat Public / Privé..... p.9-10

Élections et création de syndicats..... p.11

EDITO

FORCE OUVRIÈRE est orpheline de Marc BLONDEL, ancien Secrétaire Général de la cgt-Force Ouvrière de 1989 à 2004, qui est décédé dans la soirée du dimanche 16 mars à l'âge de 75 ans.

Au-delà de la douloureuse nouvelle et du vide que laisse sa disparition dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de l'avoir côtoyé, c'est une figure éminente du syndicalisme français qui vient de s'éteindre : réélu à trois reprises à la tête de FO, en 1992, 1996, en 2000 Marc BLONDEL avec ses bretelles, son cigare et son éternelle écharpe rouge, était une personnalité familière aux français.

Gardons le souvenir de la détermination de celui qui nous avait rendu fiers d'appartenir à Force Ouvrière et qui n'avait cessé de nous appeler à rester rebelle.

Il ne pourra se passer un moment dans notre vie de tous les jours sans que nous ayons une pensée pour lui. Il nous aura profondément marqué et il nous manquera encore dans les combats que nous menons.

Après la réussite du meeting FO à la halle Freyssinet le 29 janvier 2014, la mobilisation du 18 mars a démontré la nécessité pour les travailleurs, du secteur public comme du privé, de préparer la résistance face aux attaques sans précédent dont ils sont la cible afin de défendre et préserver leurs acquis sociaux. Les services publics et la Sécurité Sociale sont aujourd'hui plus que jamais dans la ligne de mire des politiques d'austérité mises en œuvre par les différents gouvernements qui se sont succédés.

Dans son discours du 29 janvier, le secrétaire général Jean-Claude Mailly rappelait à quel point défendre le pacte républicain, c'est aussi défendre le service public républicain, ruiné par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) d'hier, sur le point d'être achevé par la MAP (Modernisation de l'Action Publique) d'aujourd'hui.

Les termes et les discours diffèrent en apparence, mais le pouvoir en place reste toujours désespérément soumis aux mêmes impératifs d'austérité et de compétitivité.

Avec le pacte dit de "responsabilité", le MEDEF a de quoi se frotter les mains et ce n'est pas anodin que son président, Pierre GATTAZ, salue dans un communiqué les annonces faites par le nouveau 1^{er} ministre, "notamment sur la reconnaissance de la place des entreprises, et le volontarisme sur la baisse des dépenses publiques, élément clé pour le redressement de notre pays, ainsi que la poursuite de la baisse du coût du travail".

L'objectif annoncé par le chef de l'Etat est de réaliser 50 milliards d'économies sur la dépense publique d'ici 2017

en plus des 15 milliards prévu pour 2014, soit 18 milliards en 2015 et 2016 et 14 milliards en 2017.

Pour 2014, les 15 milliards d'euros d'économies doivent être réalisés, à raison de 6 milliards sur les dépenses sociales et de 9 milliards d'euros sur les dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales.

La ligne tracée par le gouvernement est claire malheureusement. Puisqu'il s'échine à refuser une relance économique par la relance de la consommation, notamment via l'augmentation du pouvoir d'achat, c'est à l'ensemble des services publics qu'il faut s'attaquer pour trouver les économies imposées, c'est-à-dire les trois fonctions publiques, mais aussi la Sécurité Sociale.

Ce serait pourtant une injustice flagrante et une rupture considérable avec l'idéal républicain selon laquelle le service public doit permettre l'organisation collective de la satisfaction des besoins sociaux.

Les valeurs républicaines d'égalité, de liberté, de fraternité, de laïcité sont à ce prix : elles impliquent que la Fonction Publique et ses personnels ne soient soumis ni à une logique purement comptable, ni à des pressions politiques et mercantiles, ni à des lobbies, ni aux diktats d'instances européennes non élues.

Au-delà de la souffrance au travail pour les personnels, au-delà de la dégradation des services rendus aux usagers, les effectifs publics et les valeurs précédemment citées sont indissociables d'une action publique républicaine.

FO a exprimé, lors de la mobilisation du 18 mars, un profond désaccord avec le pacte de responsabilité présenté par le président de la République, notamment dans la suppression des cotisations patronales pour les allocations familiales.

Cette fiscalisation à terme de la Sécurité Sociale mettra les ressources de la sécu au service de l'Etat et non plus des malades et des familles. Une logique contraire aux fondements même de la Sécurité Sociale qui est le salaire différé de tous les salariés et qui appartient en ce sens aux travailleurs.

La même logique prévaut pour les services publics dont on voudrait aujourd'hui déposséder les citoyens au nom du sacro-saint dogme de l'austérité en matière de dépenses publiques.

Une logique qu'il faudra condamner fortement en votant et en faisant voter massivement Force Ouvrière en décembre 2014 lors des élections dans la Fonction Publique. Car une réussite pour notre organisation signifiera aussi une réussite pour la République. ■

Ce numéro du syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de :

- J-N LAHOZ, secrétaire général de l'Union Départementale FO 91
- D.ROUSSEAU, rédacteur en chef
- S.SACILOTTO, secrétaire administrative
- N. MONTANARY, réalisation

Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne
12 place des terrasses de l'Agora

91034 Evry cedex
Tél : 01.60.78.15.57
FAX : 01.60.77.96.94

e-mail :
forceouvriere91@free.fr
Site : www.udfo91.com

Directeur de publication :
J.N LAHOZ

Bulletin bimestriel
CPPAP N°0617 S 07348
Impression : PUBLIEST, 70
rue Carrel 75019 Paris

Régie publicitaire : Paul MEYER
tél : 06 74 65 99 84

SALUT MARC !

Depuis ce dimanche 16 mars 2014, toute l'organisation FORCE OUVRIÈRE est orpheline d'un de ses leaders et militants les plus remarquables : Marc BLONDEL, ancien Secrétaire Général de la cgt-Force Ouvrière de 1989 à 2004, est décédé dans la soirée du dimanche 16 mars, à l'hôpital du Val-de grâce à Paris, après 10 jours d'hospitalisation, à l'âge de 75 ans.

Au-delà de la douloureuse nouvelle et du vide que laisse sa disparition dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de l'avoir côtoyé, c'est une figure éminente du syndicalisme français qui vient de s'éteindre : réélu à trois reprises à la tête de FO, en 1992, 1996, en 2000 Marc BLONDEL avec ses bretelles, son cigare et son éternelle écharpe rouge, était une personnalité familière aux français.

Une bien triste occasion de rendre hommage au parcours hors pair de ce militant ouvrier...

Un parcours militant

Né le 2 mai 1938, par "accident", comme il disait, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), près de Paris, Marc Blondel fils de militaire et petit-fils de mineurs, a passé son enfance à Hénil-Liétard, dans le Pas-de-Calais (renommée aujourd'hui Hénil-Beaumont).

Après son baccalauréat, il entame des études de droit qu'il n'achèvera pas et milite au sein d'une organisation étudiante l'UNEF.

Monté à Paris, il enchaîne les petits boulots : auxiliaire des PTT (les postes et télécoms), garçon de café, vendeur sur les marchés, tout en militant pour l'Algérie indépendante.

Marc adhère à FO en 1958 et devient dès 1960 secrétaire du syndicat des organismes sociaux de la région parisienne, puis permanent de l'union syndicale des employés de la région parisienne. Il gravit les échelons à l'intérieur de la fédération des employés et cadres avant d'être

élu, en 1974, secrétaire général. Puis, 6 ans plus tard, Marc fait son entrée au bureau confédéral, aux côtés d'André Bergeron et prend la responsabilité du secteur économique.

Le 4 février 1989, à l'issue d'un congrès houleux, Marc est élu secrétaire général de FO avec 53,6% des voix contre Claude Pitous, "dauphin" revendiqué d'André Bergeron. Lors de ce congrès de la succession, Marc défend sa vision d'un "syndicalisme de la contestation" face à ce qu'il appelle le "syndicalisme d'accompagnement".

Il est réélu à une majorité écrasante (98%) en 1992, puis en 1996 avec 85% des voix, avant d'être ovationné lors de sa réélection pour un dernier mandat en 2000.

Quatre ans plus tard, Jean-Claude Mailly, considéré comme l'héritier du syndicalisme de Marc Blondel lui succède.

Marc s'est illustré dans le mouvement social de 1995

comme le leader syndical à s'opposer le plus vigoureusement au plan Juppé sur la Sécurité Sociale. Pour l'occasion, il n'hésite pas à s'afficher avec Louis Viannet et à montrer une apparente réconciliation avec son homologue de la CGT lors d'une célèbre poignée de main, mettant fin ainsi à des années d'hostilité affichée.

"La défense de la sécu mérite une grève générale"

En 1995, lors de cet automne social qui a paralysé la France durant près de trois mois, Marc n'a jamais montré la moindre hésitation dans la défense de la Sécurité Sociale, mise en péril par le plan Juppé.

Il dénonçait alors le "mur du libéralisme totalitaire" et mettait en garde "tous ceux qui délibérément, volontaires ou soumis, veulent bafouer les droits des salariés".

"Un mur s'est écroulé en Allemagne en 1989 : celui du collectivisme totalitaire, et il faut s'en féliciter. Un autre doit maintenant s'écrouler : celui du libéralisme totalitaire."
(Discours de Bercy - 1995)

S'inscrivant dans la tradition ouvrière et socialiste, Marc incarnait le syndicalisme de la fiche de paie au plus près des salariés.

Il aimait rappeler notamment à quel point salaires et protection sociale sont indissociables et que 3% de salaires en plus aurait rapporté à l'époque 24 milliards de recettes supplémentaires à la protection sociale.

Il pouvait aussi se faire pédagogue dans ce combat pour la Sécurité

Sociale, démontrant que le fameux "trou de la Sécu" n'était pas si abyssal que ça : 60 milliards de francs, par rapport à une masse globale de recettes, tous régimes confondus, «ça fait 3% de déficit. C'est même dans les normes de Maastricht», ironisait-il.

Marc pouvait se faire aussi plus accusateur et dénoncer le gouvernement d'être le responsable de ce déficit par la multiplication des exonérations des cotisations patronales ou en ne réglant pas ses dettes à la Sécurité Sociale.

Parfois même, il savait se faire menaçant, dans cette fin du discours à Bercy qui sonnait comme un appel : *"La défense de la Sécurité Sociale mérite une grève générale interprofessionnelle. Nous y sommes prêts si nécessaire."*

« Les premiers militants qui étaient là à la base de la Sécurité Sociale avaient un esprit tel, je n'oserais pas dire que c'était un esprit d'entreprise, c'était beaucoup mieux que ça, c'était la mobilisation.

Ils étaient fiers d'avoir construit ça et de rendre service à leurs camarades c'est-à-dire à la classe ouvrière.

Et vous croyez qu'on va le laisser voler, qu'on va le laisser détruire ? Vous croyez que c'est les énarques qui vont couper ça en morceaux ? Et bien moi, je vous dis non ! »

Sur la logique du syndicalisme de la fiche de paie, Marc s'est ensuite vivement opposé aux lois Aubry sur les 35 heures qui selon lui ne pouvaient pas devenir un acquis social sans augmentation de salaires.

Au contraire, c'est à une baisse du pouvoir d'achat qu'elles risquaient de conduire, présentait-il à l'époque.

Marc était aussi un internationaliste qui a joué un rôle très actif à l'Organisation International du Travail (OIT) afin que les travailleurs du monde entier puissent défendre leurs droits.

Membre du Conseil d'administration du Bureau International du Travail à partir de 1981, il défend

les libertés syndicales et les conventions collectives, et milite activement pour la libération des syndicalistes emprisonnés.

Une personnalité à part

Amateur de bonne chère et de havane, Marc blondel était aussi un personnage qui maniait volontiers la provocation et la polémique.

Fort en gueule, « *tribun hors pair* », comme l'a souligné son successeur, Jean-Claude Mailly, Marc Blondel était d'un bloc. Il n'aimait pas transiger, même s'il était parfois obligé de s'y résoudre.

"Enfin, mes chers camarades, vous n'êtes pas à vous révolter quand vous entendez dire qu'un chômeur ça vaut 120 000 francs ?

Comme le prix d'une vache ! Un chômeur ça vaut 120 000 francs. Faites bien attention !"

Et il jugeait que le syndicalisme, celui du bas de « *la feuille de paie* », n'avait pas à s'adapter aux changements de la société mais que c'était à celle-ci de faire avec les syndicats, défenseurs intransigeants des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière.

Un attachement à la classe ouvrière indissociable de son combat pour la Sécurité Sociale, un combat plus que jamais d'actualité avec les derniers coups portés par

le gouvernement à la structure même de notre protection sociale.

Gardons le souvenir de la détermination de celui qui nous avait rendu fiers d'appartenir à Force Ouvrière et qui n'avait de cesse de nous appeler à rester rebelle.

Nous resterons fidèles à ce message. Salut Marc !

" Je veux dire ici que la Sécurité Sociale est faite pour satisfaire les besoins. Et non l'inverse.

Et pour ma part, je commence à être quelque peu irrité des analyses et des leçons qu'on nous donne.

Ils ne se rendent même pas compte de la cruauté de ce qu'ils disent.

Mes chers camarades, on ne peut pas fixer le prix d'un malade du sida, puisqu'on ne sait pas le soigner, puisqu'on n'a pas la solution.

Si on avait le culot d'essayer de préjuger du prix, c'est le prix de la mort, mes chers camarades, qu'on définirait. Et là, l'action, elle est relativement simple : pourvu qu'il meure le plus vite, comme ça ne coûtera pas cher.

Alors non, on va refuser cette société. On n'a pas mis la Sécurité Sociale debout pour ça !" ■



Communiqué de l'URIF

La grève du 18 mars



**Union Régionale FORCE OUVRIERE
Ile-de-France**

LA POLLUTION EST ENCORE LA ! LE GOUVERNEMENT N'A PAS VU LES MANIFESTANTS

Une nouvelle fois, nous avons pu constater que les médias, prompts à relayer les informations venant du Gouvernement, du MEDEF ou des organisations syndicales « intégrées », n'ont pas dit un mot sur la grève et la manifestation du 18 mars pour la défense de la Sécurité Sociale et contre le pacte de responsabilité avant...le 18 mars au matin. De son côté, le Gouvernement avait donné les consignes pour minimiser le nombre de manifestants.

Cette désinformation organisée n'aura pas empêché les manifestants de l'Ile-de-France de défilé pendant plusieurs heures entre Montparnasse et les Invalides. Plus de 60 000 manifestants de FO, de la CGT, de Solidaires et de la FSU. 20 000 manifestants FO. Un cortège impressionnant de camarades de la Sécurité Sociale et de Pôle Emploi. Un cortège impressionnant de l'interpro de la région Ile-de-France derrière une banderole qui annonçait la couleur derrière les 4 sigles FO, CGT, FSU et SOLIDAIRES :

« SALAIRES - EMPLOI - PROTECTION SOCIALE - SERVICES PUBLICS NON AU PACTE D'AUSTERITE »

Quelle que soit l'organisation syndicale, les mêmes revendications portées tout au long du cortège pour dénoncer ce « pacte de responsabilité » qui tente de tuer la politique sociale, l'emploi, la protection sociale et les services publics ; et s'inscrit dans la logique de l'Union Européenne imposant l'austérité dans toute l'Europe.

La manifestation était militante et combative. Une volonté de tous de dire également que « la Sécu, elle est à nous ! On s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder ! »

En cela la banderole de l'URIF FO était également très claire :

« CADEAUX AU PATRONAT = AUSTERITE POUR LES TRAVAILLEURS NON AU PACTE DE RESPONSABILITE »

L'URIF FO partage le communiqué de la Confédération qui épingle le Gouvernement, le MEDEF et les organisations signataires en indiquant :

« Prompts à évoluer sur des questions sociétales avec quelques dizaines de milliers de manifestants, il s'agit maintenant de voir s'ils sont sensibles aux questions sociales. Sur le marché de dupes que

constitue le pacte de responsabilité, les masques sont en train de tomber, tant du côté des syndicats signataires que du MEDEF ».

Tout ce « beau monde » n'en a pas fini avec la CGT-FO, nous allons continuer à lutter contre cette attaque sans nom contre les travailleurs.



Paris, le 19 mars 2014

Appel intersyndical aux retraité(e)s !



APPEL AUX RETRAITE(E)S

Pour les retraité(e)s de notre pays, ce ne sont pas les innombrables poissons liés au 1^{er} avril qui feront date ce 1^{er} avril 2014, mais le premier acte de l'application de la réforme des retraites de l'automne 2013.

Le 1^{er} avril 2014, les retraités ne percevront aucune revalorisation de leur pension ou retraite de base, alors que c'était la situation l'an passé. Celle-ci est reportée au 1^{er} octobre, ce qui fera 18 mois sans revalorisation. Ce sont ainsi 600 millions (chiffres du gouvernement) qui seront pris aux retraités.

Ce n'est pas la première atteinte au niveau de vie des retraités. Depuis 1986, les réformes se sont succédées pour durcir les conditions d'obtention de la retraite et réduire leur niveau : passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires, décote, allongement des durées de cotisation... suppression de la demi part supplémentaire aux veufs et veuves ayant eu des enfants, fiscalisation brutale du supplément de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus, et, depuis le 1^{er} avril 2013, instauration d'une taxe de 0,3% pour les retraités imposables (c'est la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie – CASA - affectée à l'aide à l'autonomie).

Le pouvoir d'achat des retraités baisse. De plus en plus de retraités, et notamment les femmes, sont en deçà du seuil de pauvreté.

Pour nos organisations syndicales, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation d'action sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées.

La baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résout en rien les difficultés financières des régimes de retraites. C'est la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises, qui créeront les ressources nécessaires. La politique d'austérité pour le plus grand nombre, suivie actuellement par le gouvernement appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des baisses d'emplois et des cotisations...et renforcera les difficultés.

Nous nous opposons à cette dégradation continue. Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques et budgétaires et un autre partage des richesses.

Nos organisations vous appellent à intervenir localement auprès des préfetures, représentations du MEDEF, patronat local... et à se préparer à des mobilisations larges au début juin.

Comité départemental de l'UD de l'Essonne

Le Comité départemental de l'UD FO de l'Essonne, instance statutaire de l'organisation entre deux congrès, s'est tenu vendredi 21 mars dans un contexte émotionnel particulier : quelques jours après la disparition de Marc BLONDEL (présent dans nos esprits tout au long de nos travaux) et au lendemain de la mobilisation interprofessionnelle unitaire réussie du 18 mars (grève, manifestations), à l'initiative de Force Ouvrière, contre le « Pacte de responsabilité/pacte d'austérité » Hollande-MEDEF-CFDT, pour la défense de la Sécurité Sociale, des salaires, de l'emploi et des services publics.

130 délégués et militants des syndicats FO de l'Essonne ont participé attentivement à ce Comité Départemental, sous la présidence de Pascal PAVAGEAU représentant le Bureau Confédéral FO et avec la participation amicale de Gabriel GAUDY, secrétaire de l'UD FO de Paris et de l'URIF FO, qui a rendu un hommage militant à Marc BLONDEL.



Dans son rapport introductif, Jean Noël LAHOZ, secrétaire de l'UD FO 91, revenant sur le succès du 18 mars, a rappelé l'importance du combat pour préserver notre Sécurité Sociale : « Toucher à la Sécurité Sociale c'est toucher à l'existence même de la classe ouvrière, à son droit le plus fondamental à la solidarité organisée pour assurer sa survie contre la maladie, la vieillesse, le chômage »

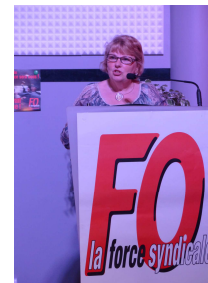
A propos du Pacte de responsabilité et des déclarations de GATTAZ sur les soi-disant risques que prendraient les actionnaires : « Le seul risque qu'ils prennent est celui que nous ferons tout pour réaliser, c'est à dire que les salariés, du public comme du privé, se dressent en masse, par la grève, pour mettre à bas tous ces plans de destruction sociale. »

En conclusion, il a insisté sur la nécessité du renforcement de notre implantation syndicale dans les entreprises et sur la préparation des élections professionnelles dans la Fonction Publique qui auront lieu en décembre de cette année et qui devront conforter la représentativité de Force Ouvrière au plan national.

Les délégués ont ensuite entendu le rapport financier présenté par Sylvia THUAULT, trésorière de l'UD FO 91, et le rapport de la commission de contrôle fait par Didier COURTOIS. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Sont ensuite intervenus dans la discussion, des délégués de différents secteurs :

- **Philippe CLARET**, qui a relaté l'action de son syndicat à la SNPE de Vert le Petit ;
- **Clément POULLET**, secrétaire départemental de la Fédération de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle, qui a réaffirmé notre opposition à la réforme des rythmes scolaires ;
- **Marcel DUREDON**, de la pénitencière à Fleury Mérogis, qui a tenu à rendre un hommage personnel à Marc BLONDEL ;
- **Sylvia THUAULT**, déléguée du syndicat des organismes sociaux FO de l'Essonne, qui a démontré à quel point la défense de la Sécurité Sociale et la défense des métiers et personnels de la Sécurité Sociale sont un seul et même combat ;
- **Karine SORIN**, déléguée d'un syndicat des banques, qui a rappelé comment les aménagements du code du travail "profitent surtout aux grandes entreprises adossées à des groupes nationaux qui enchaînent PSE sur PSE tout en continuant à faire des profits", comme dans le secteur bancaire.



En conclusion de cette discussion, le Comité Départemental a adopté à l'unanimité la résolution présentée au nom de l'UD par Daniel ROUSSEAU, secrétaire adjoint :



NON AU PACTE DE RESPONSABILITE !

NON A L'AUSTERITE !

" Réuni au lendemain de la grève et des manifestations interprofessionnelles du 18 mars, le Comité Départemental de l'UD FO 91 se félicite du succès de la mobilisation des salariés du public et du privé contre le pacte de responsabilité Hollande-MEDEF-CFDT et la politique d'austérité du gouvernement qui l'entérine.

Ce pacte de responsabilité n'est qu'un marché de dupes inacceptable.

Le Comité Départemental de l'UD FO 91 refuse le pillage de notre salaire différé par un nouveau détournement de 30 milliards d'euros de cotisations au profit du patronat qui a déjà perçu plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales sans pour autant que le chômage diminue, bien au contraire.

Il refuse la suppression des cotisations patronales à la branche famille de la Sécurité Sociale et leur transfert vers la fiscalité des ménages. C'est un nouveau pas franchi vers l'étatisation de la Sécurité Sociale. Après la contre-réforme des retraites, c'est un nouveau coup porté à l'ensemble de notre protection sociale.

L'engagement de discuter dans les branches « d'objectifs qualitatifs et quantitatifs de créations d'emplois » n'a aucun caractère contraignant pour les patrons et le président du MEDEF se permet de déclarer que les 30

milliards seront utilisés comme ils l'entendent, y compris en versant des dividendes à leurs actionnaires !

Le grand gagnant, c'est donc le patronat qui voit satisfaite sa revendication de baisse « du coût du travail ».

Les grands gagnants, ce sont aussi l'Union Européenne et les marchés financiers qui voient leurs exigences de « réduction des déficits publics » mises en œuvre par de nouvelles coupes dans les finances publiques à hauteur de 50 milliards, ce qui signifie de nouvelles suppressions d'emplois dans les administrations, les hôpitaux, les collectivités locales, et la poursuite du blocage des salaires des agents de l'Etat.

C'est pourquoi le Comité Départemental de l'UD FO 91 apprécie à sa juste valeur, après le succès du meeting national du 29 janvier, l'initiative de notre Confédération de proposer une grève interprofessionnelle le 18 mars contre ce pacte, pour la

RISO **FO**
la force syndicale

Découvrez notre **NOUVEAU** système d'impression dédié aux syndicats

Innovant **Économique** **Polyvalent**

Nouvelle gamme ComColor X-Jet

de couleur **Autonome** **Réactif**

- Nouvelle technologie unique
- 120 impressions / minute en noir et couleur
- Coût copie couleur le plus bas du marché
- Impression à froid pour plus de fiabilité
- 80 % d'économie d'énergie

ComColor

Contactez-nous et bénéficiez d'un audit complet et gratuit de votre mode de fonctionnement.

RISO FRANCE
Siège social
49, rue de la Cité 69441 Lyon cedex 03
e-mail : v.nuzzo@risofrance.fr
tél. : 04 72 11 35 48

www.risofrance.fr

www.risofrance.fr

www.risofrance.fr

LEGRAND FIDUCIAIRE
EXPERTISE COMPTABLE

Gardez le cap !

Legrand Fiduciaire vous accompagne pour mieux aborder les enjeux de votre société

Votre CE, notre priorité !

Partenaire depuis plus de 30 ans de Force Ouvrière, Legrand Fiduciaire accompagne les Comités d'entreprises, un comité d'expert comptable, pour mieux comprendre les aspects économiques de leur entreprise, afin de mieux défendre les intérêts des salariés.

LEGRAND FIDUCIAIRE
EXPERTISE COMPTABLE

CONSEIL FORMATION EXPERTISE COMPTABLE

Paris - Lyon - Marseille - Lille
www.legrand-fiduciaire.com

Tel : 01 42 25 30 30
info@legrand-fiduciaire.com

défense de notre Sécurité Sociale et des services publics, pour les revendications en matière d'emplois et de salaires, proposition à laquelle a répondu favorablement la CGT, suivie par la FSU et Solidaires et dont le succès justifie le bien-fondé.

Comme le dit l'appel national des Confédérations pour le 18 mars : « les annonces liées au pacte de responsabilité (...) répondent d'une logique d'austérité inacceptable », c'est pourquoi le Comité Départemental de l'UD FO 91 estime indispensable que la riposte amorcée le 18 mars soit le début d'une mobilisation générale dans l'unité contre le « pacte d'austérité » :

- Pour l'arrêt et la suppression des exonérations de cotisations sociales patronales et la suppression de la CSG, le maintien du financement basé sur les salaires de toute la protection sociale donc le maintien du financement des allocations familiales par la cotisation employeur,
- Pour le retour à la Sécurité Sociale de 1945,
- Pour l'augmentation générale des salaires, retraites et minima sociaux,
- Pour le maintien des emplois et des services publics,
- Pour l'abrogation des contre-réformes sur les retraites,
- Pour l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires.

Agir dans ce sens serait le plus bel hommage que nous puissions rendre à notre camarade et ami Marc BLONDEL qui vient de nous quitter et qui aimait à répéter « La revendication est le moteur du Progrès ».

Elections professionnelles 2014

Le Comité Départemental de l'UD FO 91 invite ses militants et adhérents, du public comme du privé, à tout faire pour assurer le succès des listes Force Ouvrière notamment dans les trois Fonctions Publiques et conforter notre première place dans la Fonction Publique d'Etat.

Vive la Confédération Force Ouvrière !

Vive l'Union Départementale FO de l'Essonne !



Pour clore ce Comité Départemental, Pascal PAVAGEAU a exposé avec clarté les positions de la Confédération sur la prétendue dette de l'Etat qui justifierait selon le gouvernement sa politique d'austérité, à l'encontre exclusif des salariés, sur les cadeaux faits au patronat sous prétexte de favoriser la compétitivité des entreprises et sur les menaces qui pèsent sur la Sécurité Sociale, notre bien commun.

Il a indiqué que Force Ouvrière ne laissera pas faire et que le 18 mars sera suivi d'autres initiatives à la hauteur des attaques subies. ■

santé - prévoyance - épargne - retraite

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1^{er} groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : Martial VIDET au 01 56 03 44 61 - mvidet@malakoffmederic.com



Fin du Partenariat Public Privé entre l'hôpital Sud-francilien et Eiffage

Après plusieurs mois de négociations, le Centre Hospitalier Sud-francilien de Corbeil-Essonne a résilié au 31 mars 2014 le partenariat public-privé qui le liait au groupe de BTP Eiffage.

Cet accord conclu en interne met donc fin au bail emphytéotique hospitalier qui s'étendait à l'origine de 2006 jusqu'à 2041. Ce "divorce à l'amiable par entente mutuelle" se soldera quand même à une facture totale de 171 millions d'euros pour le centre hospitalier sud-francilien (CHSF).

Un divorce à l'amiable ?

Le 26 février dernier, le CHSF de Corbeil-Essonne avait annoncé son intention de sortir du Partenariat Public-Privé avec la société Héveil, filiale du groupe de BTP Eiffage.

Début mars, les représentants du personnel et la communauté médicale de l'établissement ont validé le projet de résiliation conventionnelle de ces contrats très décriés.

Le conseil de surveillance, présidé par Francis Chouat, maire



PS d'Evry, a donné son accord pour sortir de ce PPP au motif de "l'intérêt général".

Selon Jean-Michel Toulouse, le Directeur du CHSF, cette sortie serait un "divorce à l'amiable par entente mutuelle" qui se soldera toutefois par un versement à Héveil d'une indemnité de 80 millions d'euros qui couvriront « à la fois le règlement des litiges passés et l'application des conditions contractuelles de sortie » du contrat passé avec Eiffage (compensation des loyers

futurs, règlement des loyers anciens et de prestations déjà réalisées, travaux à effectuer pendant les 18 mois de gestion restants).

Il faudra ajouter à ces 80 millions les frais de transfert de propriété et la TVA correspondant au changement de propriétaire, soit une facture totale pour l'hôpital de 171 millions d'euros.

En contrepartie, " Héveil renonce à sa demande de requête indemnitaire de 194M€, accepte une partie des pénalités demandées par le CHSF, accepte d'effectuer des travaux complémentaires, accepte de prendre en charge la remise à niveau du bâtiment par des travaux de parachèvement et de remédier aux dégradations ".

Un nouveau départ pour le CHSF

Cet accord signe la fin de tous les litiges entre les deux parties liés au Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH), forme juridique spécifique des PPP en matière hospitalière.

Le Centre Hospitalier Sud Francilien, en tant que nouveau propriétaire du bâtiment devra régler en outre la dette acquise auprès du consortium bancaire. Néanmoins, le CHSF retrouvera ainsi au 1er octobre 2015 la maîtrise d'ouvrage sur toute la maintenance/exploitation des lieux, plus de souplesse dans la gestion quotidienne de l'établissement comme dans son développement et pourra faire des économies importantes sur les coûts d'exploitation. Jusqu'à cette

date, les travaux de parachèvement des locaux restent à la charge d'Héveil.

Selon le CHSF, cette décision permettra de générer une économie de 600 à 700 millions d'euros.

Le choix du PPP avec Heveil, filiale du groupe Eiffage, lancé en



2006 pour cette construction présentée comme l'établissement médical le plus moderne de France, n'a cessé d'être contesté, notamment par la cour des comptes suivi d'un rapport parlementaire. Ce bâtiment dans lequel travaillent 3 600 personnes avait ouvert en janvier 2012 avec 8 mois de retard du fait de nombreuses malfaçons. Au total, les huissiers en ont relevés 8 000.

L'augmentation du loyer annuel à payer par l'établissement a également contribué au déséquilibre financier du CHSF lié par le PPP. Les restrictions budgétaires qui s'en sont suivies ont fortement mobilisé les salariés et les syndicats mais également des

médecins et militants locaux réunis en collectifs pour "sauver" l'hôpital public.

Dans le cadre du Partenariat Public Privé, l'hôpital devait verser un loyer à Eiffage pendant 30 ans avant de pouvoir devenir propriétaire des locaux. Le loyer annuel s'élevait à 48 millions d'euros, jusqu'en 2041. En outre, un important contentieux opposait Eiffage et la puissance publique. Suite à des dépassements de coût de chantier, le groupe de BTP réclamait ainsi près de 175 millions d'euros.

Le mal est déjà fait ?

FO ne peut que se féliciter de cette sortie du PPP et saluer la résiliation de ce bail. Malgré tout, il est difficile de ne pas regretter le caractère tardif de cette décision et de ne pas dénoncer l'énorme gâchis humain et financier de cette opération malheureuse.

Cette sortie du Bail Emphytéotique Hospitalier était attendue par tous, communauté médicales, usagers, salariés et organisations syndicales. Elle pourrait permettre de sortir de la seule logique comptable et financière qui se fait toujours au détriment des salariés et de la patientèle.

Il faut continuer le combat pour que le CHSF développe une offre de soin de qualité et de proximité qui réponde aux besoins de santé des essonniens dans le respect des conditions de travail du personnel soignant.

D'autant plus que l'établissement gardera longtemps les séquelles de son partenariat public-privé, erreurs de conception et nombreuses malfaçons dans la construction du CHSF qui menacent toujours le fragile équilibre budgétaire du nouvel hôpital. Un coût supplémentaire

dû aux erreurs d'Eiffage à supporter par la collectivité...

FO rappelle son opposition à tout transfert de mission du service public vers des opérateurs privés.

FO se prononce pour l'abandon immédiat de tous les Partenariats Public Privé (PPP) et de la loi HPST (PPP).

FO réaffirme que cette procédure de construction n'est pas compatible avec les missions de services publics puisqu'elle engendre des suppressions de postes médicaux, des remises en cause des droits statutaires, de mauvaises conditions de travail pour les agents hospitaliers et des diminutions de durée de séjour pour les patients, dangereuses pour leur santé. ■

**Penser à tous,
c'est avoir des idées
qui s'adaptent à chacun
de vous.**

90%* DE NOS CLIENTS
NOUS RECOMMANDENT



AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, au service de tous les Français, quels que soient leur situation professionnelle et leur âge. C'est pourquoi nous investissons 100% de nos résultats au bénéfice de nos assurés et développons ainsi de nouvelles garanties, des services plus personnalisés, et de nouveaux produits. Et parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre action sociale auprès des plus fragiles.

**CONTACTEZ-NOUS
AU 01 40 22 36 76**

ANTICIPER POUR MIEUX VOUS PROTÉGER.
GROUPE.REUNICA.COM




**ON PEUT AS-
SURER 9 MIL-
LIONS DE
PERSONNES
ET N'OUBLIER
PERSONNE**

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, au service de tous les Français, quels que soient leur situation professionnelle et leur âge. C'est pourquoi nous investissons 100% de nos résultats au bénéfice de nos assurés et développons ainsi de nouvelles garanties, des services plus personnalisés, et de nouveaux produits. Et parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre action sociale auprès des plus fragiles.

www.ag2riamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE - 26 rue de Montholon -
75305 PARIS Cedex 09
Tél. : 09 69 32 20 00 (appel non surtaxé) -
Fax : 01 55 32 93 32



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ACTION SOCIALE

Syndicats 91 - Création

- **AF INTERLOG** à Bondoufle - BTP

Syndicats 91 - Élections

- **ECF** à Grigny (FGTA)

Délégués du Personnel

1^{er} Collège

Titulaires : FO : 0 – CFDT : 2 – CFTC : 1

Suppléants : FO : 0 – CFDT : 1 – CFTC : 2

2^{ème} Collège

Titulaires : FO : 1 – CFE/CGC : 1 – CFTC : 2

Suppléants : FO : 1 – CFE/CGC : 2 – CFTC : 1

CE

1^{er} Collège

Titulaires : FO : 0 – CFDT : 1 – CFTC : 2

Suppléants : FO : 0 – CFDT : 1 – CFTC : 2

2^{ème} Collège

Titulaires : FO : 1 – CFE/CGC : 1 – CFTC : 1

Suppléants : FO : 0 – CFE/CGC : 1 – CFTC : 2

- **WIENERBERGER** à Ollainville (BTP)

CE

Collège Ouvriers

Titulaires : FO : 1 – CFDT : 1

Suppléants : FO : 1 – CFDT : 1

- **KUEHNE ET NAGEL** à Wissous (Transports)

Délégués du Personnel

1^{er} Collège

Titulaires : FO : 3 – CGT : 2

Suppléants : FO : 3 – CGT : 2

2^{ème} Collège

Titulaires : CFE/CGC : 1 – CGT : 0

Suppléants : CFE/CGC : 1 – CGT : 0

CE

1^{er} Collège

Titulaires : FO : 3 – CGT : 1

Suppléants : FO : 3 – CGT : 1

2^{ème} Collège

Titulaires : CFE/CGC : 1 – CGT : 0

Suppléants : CFE/CGC : 1 – CGT : 0



Harmonie Mutuelle, mutuelle adhérente aux dispositions de l'Annexe 1 du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 978 472. Siège social : 143 rue Glémet - 75015 Paris.

Agir contre le renoncement aux soins

L'IFOP*, dans un sondage 2012, révèle que 42 % des personnes interrogées se sont privées de se rendre chez un médecin spécialiste en raison du coût de la consultation. Ce taux de renoncement atteint 61 % chez les personnes sans mutuelle.

Certains salariés bénéficient d'une couverture complémentaire santé par l'intermédiaire de leur entreprise, avec une participation financière de l'employeur. Mais c'est loin d'être vrai pour tous les salariés, les jeunes, les demandeurs d'emploi, les personnes âgées ou en situation de handicap, les travailleurs précaires.

Des aides financières, de 100 à 500 € par personne

Des dispositifs d'aide au paiement d'une complémentaire santé existent. Par exemple, l'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS), accordée pour un an par la Caisse d'assurance maladie, permet aux personnes à revenus modestes de bénéficier d'une mutuelle santé à tarif avantageux. Cette aide vient en déduction de la cotisation annuelle de la mutuelle. Seul 1 million de personnes ont

bénéficié de l'ACS en 2012 alors que 2,6 à 3,7 millions y seraient éligibles et que les renoncements aux soins ne cessent de progresser.

La réponse solidaire de la Mutuelle

Face à un tel constat, Harmonie Mutuelle passe à l'action et met en place une garantie ouverte aux bénéficiaires potentiels de l'ACS. Cette garantie assure, pour une cotisation réduite une couverture complémentaire santé de qualité,

des remboursements performants, notamment pour les soins dentaires et de l'optique pour lesquels le reste à charge est souvent important. Sont également pris en charge les postes de soins classiques tels que médecin, hospitalisation, maternité, pharmacie ... La prévoyance est également présente avec une indemnité obsèques. Pour bénéficier de cette offre santé, il faut être détenteur du chèque ACS.

*IFOP : Institut français d'opinion publique

Pour savoir si vous y avez droit,

+ utilisez notre module diagnostic :

www.harmonie-mutuelle.fr/web/particuliers/acs1

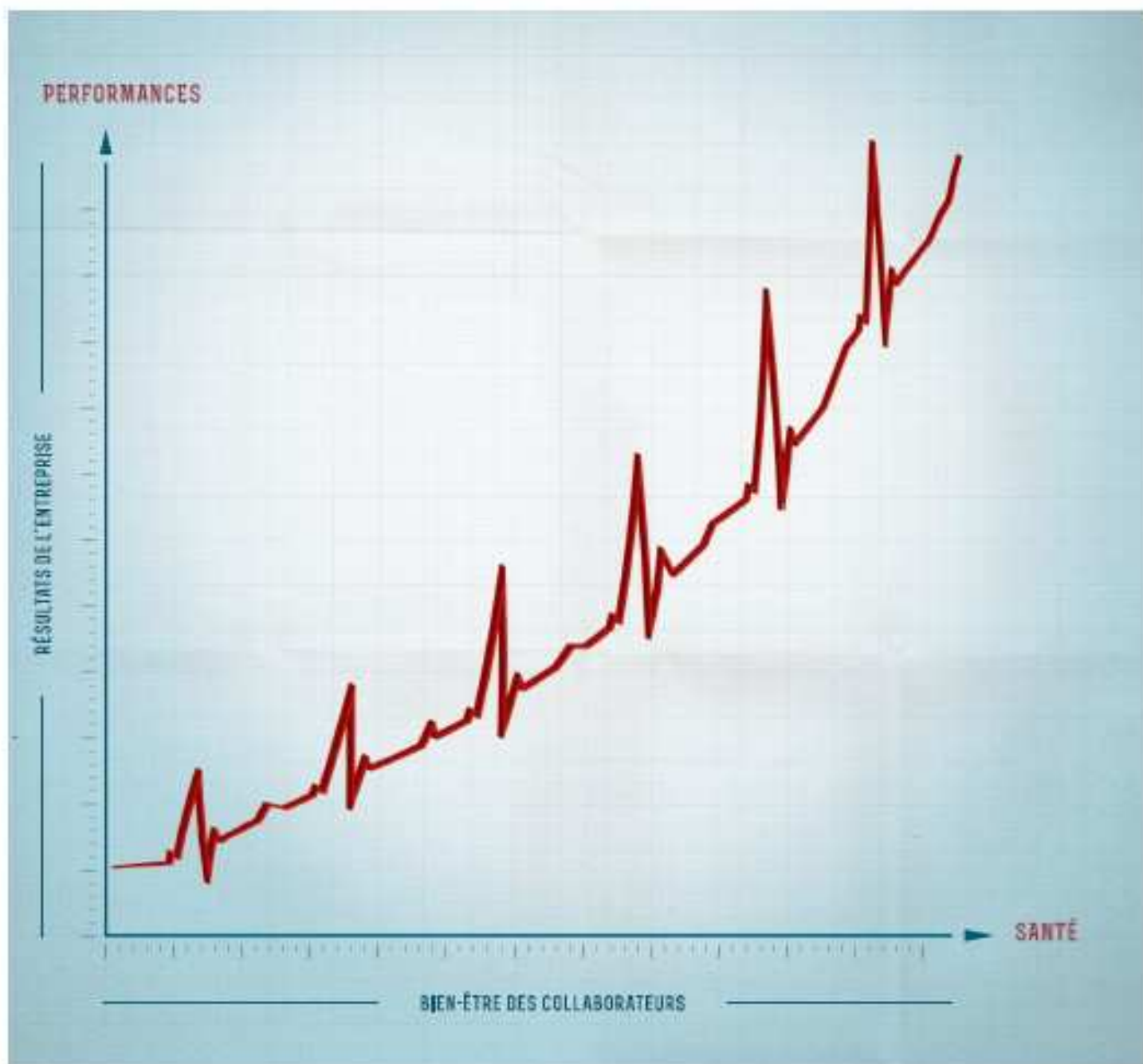
+ contactez-nous : 02 47 31 21 88

denis.oudoucet@harmonie-mutuelle.fr

relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr

Harmonie
mutuelle

Et harmonie avec votre santé



LES PERFORMANCES D'UNE ENTREPRISE BATTENT AU RYTHME DU BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS

Notre offre collective de santé est source de bien-être pour chaque collaborateur et de performances durables pour toute l'entreprise.



Flashez ce code pour consulter notre livre blanc sur la santé au travail.

Groupe APICIL : Santé, Prévoyance, Epargne, Retraites
Organisme porteur et mutualiste depuis 1938
composé de structures à but non lucratif.

www.apicil.com

